

INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent parvenir au *secrétariat*
par la poste ou
par courriel (de préférence)
AVANT LE 25 MARS 2011

Afin de pouvoir donner des listes exactes au Conseil d'Etat qui nous reçoit, veuillez, en cas d'empêchement, nous prévenir par courriel même jusqu'à la dernière minute.

**CENTRE DE RECHERCHE
EN DROIT CONSTITUTIONNEL**
Centre de recherches historiques et juridiques
9 rue Malher, 75181 Paris cedex 04
crdcup1@univ-paris1.fr

ATTENTION

L'accès dans l'enceinte du Conseil d'Etat sera subordonné à une inscription préalable et à la présentation d'une pièce d'identité

Conseil d'État
1, place du Palais-Royal
75100 Paris cedex 01

Moyens d'accès : métro lignes 1 et 7, station Palais Royal-Musée du Louvre

Site internet : <http://crdc.over-blog.com>

SIXIEME PRINTEMPS DU DROIT CONSTITUTIONNEL

Vendredi 1er avril 2011

**L'examen de la constitutionnalité
de la loi
par le Conseil d'Etat**

*Journée d'étude organisée au Conseil d'Etat
par le*
**CENTRE DE RECHERCHE
EN DROIT CONSTITUTIONNEL**



MATINEE

8:30 – 9:00 *Accueil des participants*

9:00 Ouverture

Bertrand MATHIEU, *Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne - Université Paris I, , Directeur du CRDC*

Michel VERPEAUX, *Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Directeur du CRDC*

9:15 Rapport introductif

Bernard STIRN, *Président de la section du contentieux du Conseil d'Etat*

09:45 I. L'examen de la constitutionnalité de la loi par le Conseil d'Etat

Présidence : Jean GICQUEL, *Professeur émérite à l'Ecole de Droit de la Sorbonne - Université Paris I*

10:00 Les modalités d'examen de constitutionnalité pour la Question Prioritaire de Constitutionnalité

Christian VIGOUROUX, *Conseiller d'Etat, président de la 10e sous-section de la section du contentieux du Conseil d'Etat*

10:25 Le Conseil d'Etat, juge constitutionnel ?

Jean-Philippe DEROSIER, *Docteur en droit, Arianna MACAYA, ATER à l'Ecole de Droit de la Sorbonne - Université Paris I* et Marie GREN, *Doctorante contractuelle à l'Ecole de Droit de la Sorbonne - Université Paris I*

10:50 *Pause*

11:05 L'utilisation par le Conseil d'Etat des décisions du Conseil constitutionnel

Mathieu DISANT, *Maître de conférences à l'Ecole de Droit de la Sorbonne - Université Paris I*

11:30 *Débat*

APRES-MIDI

14:15 II. L'examen des projets et des propositions de loi

par le Conseil d'Etat

Présidence : Dominique ROUSSEAU, *Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne - Université Paris I*

14:30 Le Conseil d'Etat, Conseil du gouvernement ou/et Conseil du Parlement ?

Olivier SCHRAMECK, *Président de la Section du rapport et des études du Conseil d'Etat*

14:55 Les modalités d'examen pour les projets et les propositions de loi

Jean-Eric SCHOETTL, *Conseiller d'Etat*

15:20 L'effet des études d'impact sur la rédaction des avis du Conseil d'Etat

Bertrand-Léo COMBRADE, *Doctorant à l'Ecole de Droit de la Sorbonne - Université Paris I*

15:45 Table Ronde : L'usage par les parlementaires de l'avis du Conseil d'Etat

16:10 *Débat*

16:30 Synthèse

Jean-Marc SAUVE, *Vice Président du Conseil d'Etat*

Les actes de la journée d'étude seront publiés aux Editions Dalloz dans la collection « Les cahiers constitutionnels de Paris I »